



GROM SERIES

The word "GROM" is written in a large, bold, black, brush-stroke style font. To its right is a black diamond-shaped logo containing a white stylized tree or flame-like symbol. Below "GROM" is the word "SERIES" in the same brush-stroke style font.

SPEED & STYLE

Manuel
Série Grom vitesse et style

Table des matières

	2
INTRODUCTION	3
DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE L'ATHLÈTE – DLTA	4
DE QUI RELÈVENT CES ÉVÉNEMENTS?	7
RESPONSABILITÉS DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE ET TERRITORIALE DE SNOWBOARD (APTS)	7
RESPONSABILITÉS DE L'ORGANISATION RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE	8
ORGANISER UN ÉVÉNEMENT DE LA SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE	9
SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE – TROUSSES D'IMAGE DE MARQUE	14
ESQUISSES DE PARCOURS (FACULTATIF)	15
LISTE POUR LA DEMANDE D'APPROBATION D'ÉVÉNEMENT	16
INSCRIPTION ET EXONÉRATIONS	16
POLITIQUE CONCERNANT LES CASQUES	16
COORDONNÉES	16

1.

2. INTRODUCTION

Canada Snowboard (CS) a déployé la plateforme pour les événements de stade 03 axés sur l'apprentissage à s'entraîner avec comme objectif d'améliorer la normalisation sur le plan de la mise en œuvre d'événements de stade 3 et d'accroître la portée de l'initiation à la compétition pour inclure des participants plus jeunes. Ces événements sont fondés sur la participation, la progression et le plaisir.

Ils constituent une excellente manière d'attirer et de susciter l'intérêt des jeunes de toutes les stations à l'égard de l'univers de la compétition de planche à neige, étant donné le fait que ceux-ci pourraient ne pas avoir d'autres occasions à ce niveau. La SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE donne aux participants l'occasion de montrer les compétences et les progrès acquis dans une introduction amusante à la compétition.

La SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE initie les participants à la compétition de planche à neige par le biais d'un cours multidisciplinaire ou de défis olympiques pour jeunes couvrant à la fois les domaines de l'acrobatie, du snowboardcross et de la descente alpine. Les parcours de la SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE sont conçus pour faciliter le perfectionnement des aptitudes de base en planche à neige et l'acquisition des compétences techniques nécessaires pour chacune des disciplines de planche à neige de compétition.

La SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE intègre des éléments tirés de chacune des disciplines de planche à neige de compétition ainsi que des obstacles permettant de démontrer la progression des aptitudes dans un seul et même parcours. La SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE doit être sanctionnée par Canada Snowboard par le biais des associations provinciales et territoriales de snowboard. Toute organisation affiliée à Canada Snowboard, y compris les associations provinciales et territoriales de snowboard, les clubs, les centres d'activités des stations de montagne, les magasins de snowboard et les écoles, peut organiser un événement.

L'événement incorpore un volet d'apprentissage et les participants se voient offrir amplement de temps pour se familiariser avec le parcours avant d'être évalués en fonction de leurs capacités à franchir les obstacles. Nous encourageons vivement les organisateurs d'événements à intégrer ce format instructif avant l'événement pour les participants.

En tant qu'événement de développement des compétences, la SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE encourage la participation de tous les participants. Lorsqu'approprié, les participants sont divisés par groupes d'âge adéquats. Ils sont encouragés à faire preuve de créativité pour interagir avec chacun des obstacles et sont évalués en fonction de leur capacité à franchir l'ensemble du parcours.

L'objectif final est l'édification d'une image de marque distincte, unique et attrayante pour le programme de développement à long terme de l'athlète (DLTA) de stade 03 de Canada Snowboard portant sur l'apprentissage à s'entraîner (voir la page suivante) qui mobilisera nos membres et contribuera à en attirer de nouveaux. Nous visons à intégrer les membres dès un jeune âge afin de leur offrir une plateforme et des ressources leur permettant de devenir des athlètes pour ensuite pouvoir les compter dans nos rangs pour la vie.

SÉRIE GROM et SÉRIE SUPER GROM

Les événements de la SÉRIE GROM et de la SÉRIE SUPER GROM font partie de la SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE. Toutes les APTS doivent organiser un minimum de (voir ci-dessous) événements de la SÉRIE GROM par saison.

Canada Snowboard recommande l'organisation d'un événement de la SÉRIE SUPER GROM à l'occasion de grands événements provinciaux et territoriaux (par ex. Championnats

provinciaux), un événement national majeur (par ex. Championnats nationaux de freestyle) ou un événement international (par ex. Coupe du monde de freestyle).

Tous les événements de la SÉRIE SUPER GROM seront organisés par l'APTS et seront supervisés par le département des événements de Canada Snowboard.

3. DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE L'ATHLÈTE – DLTA

Le DLTA définit le processus de développement de l'athlète, de l'acquisition des aptitudes les plus fondamentales jusqu'à la participation au niveau mondial voir olympique – « du parc au podium ». Dans le cadre du DLTA, il est reconnu que les fenêtres de possibilités pour le développement des athlètes sont centrales à l'amélioration à long terme des compétences de planche à neige; de plus, l'enseignement des techniques adéquates en fonction du stade de développement est essentiel au succès de tous les planchistes.

Le développement à long terme de l'athlète comprend huit stades qui reposent sur l'âge de développement physique et mental des participants plutôt que sur leur âge chronologique. Il s'agit d'un cadre qui intègre l'ensemble des éléments constitutifs de la planche à neige et place le planchiste au centre de ses priorités. Il est utile de souligner que le DLTA ne représente pas qu'un simple modèle d'élite, mais offre plutôt une solide fondation pour les planchistes de tous âges, quel que soit leur niveau d'habiletés, ce qui permet la participation, le plaisir et la progression à long terme.

Canada Snowboard a adapté le DLTA conceptuel en fonction du développement de l'athlète en planche à neige et s'efforce de maintenir un système intégré pour permettre aux planchistes non seulement d'atteindre le podium, mais aussi de connaître du succès et de profiter des merveilles que leur sport peut leur offrir pendant toute leur vie.

Le DLTA de Canada snowboard comprend les stades suivants :

- Stade 01 – Enfant actif
- Stade 02 – Les fondements
- Stade 03 – Apprendre à s'entraîner
- Stade 04 – S'entraîner à s'entraîner
- Stade 05 – S'entraîner à la compétition
- Stade 06 – Apprendre à gagner
- Stade 07 – S'entraîner à gagner
- Stade 08 – Vie active

Les principes essentiels du DLTA en relation aux événements de la SÉRIE GROM sont les suivants :

- Les formats de compétition devraient être orientés en fonction des fenêtres de possibilités d'entraînement chez les enfants.
- Les formats de compétition pour adultes ne devraient pas être superposés aux formats pour enfants et adolescents prépubères.

Les événements de la SÉRIE GROM sont fondés sur ces principes ainsi que sur l'application du stade d'apprentissage à s'entraîner de Canada Snowboard et du plan de développement à long terme de l'athlète. Le stade d'apprentissage à s'entraîner qui concerne nos compétiteurs novices représente l'une des périodes cruciales du développement moteur. Les participants sont trop jeunes pour se spécialiser; ils sont donc initiés à chacune des disciplines de la planche à neige, ce qui leur permet de déterminer leur domaine de prédilection tout en jetant des bases générales solides.

Les principaux domaines du développement des habiletés à ce stade sont l'acquisition des aptitudes de base et l'utilisation de la fenêtre de possibilités d'entraînement pour le développement physique.

Snowboard LTAD Framework



Stage 1: ACTIVE START (ages 0-6)

Physiological development: Initiation of basic human movement skills: running, jumping, kicking, throwing, catching, swimming, sliding, etc.



Stage 2: FUNDAMENTALS (ages 6-9)

Physical literacy: Interrelation of movement skills and sport skills. Speed, power and endurance are developed using sports and games.



Stage 3: LEARN TO RIDE (ages 8-12)

Snowboard literacy: Introduces snowboarders to all disciplines. This will allow the child to identify what they like while creating a great multi-skill foundation.



Stage 4: TRAIN TO TRAIN (ages 12+)

Training literacy: Specialization and emphasis on strength conditioning. Focus is on training rather than competing.



Stage 5: TRAIN TO COMPETE (ages 14-16+)

Competition literacy: Emphasis on developing individual strengths through modeling, physical, technical and tactical skills.



Stage 6: LEARN TO WIN (ages 17-18+)

Excellence: Transition period between the national and international level. All performance factors are now fully established in order to optimize performance.



Stage 7: TRAIN TO WIN (ages 20-24+)

Mastery: Focus is on the preservation of high quality and consistent performances to be "winning for a living".



Stage 8: ACTIVE FOR LIFE (any age)

Transition from competition to an active lifestyle.

4. DE QUI RELÈVENT CES ÉVÉNEMENTS?

La SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE est un partenariat de collaboration entre Canada Snowboard, l'APTS et le personnel organisateur du site.

Rôle de Canada Snowboard :

- Définition conceptuelle de l'événement
- Fourniture des ressources
- Obtention des commanditaires nationaux
- Supervision du déroulement de l'événement
- Apport d'ajustements en fonction des commentaires des partenaires de mise en œuvre

Rôle de l'APTS :

- Gestion de l'événement ou sein de sa province ou de son territoire
- Recrutement d'organisations pour la mise en œuvre de l'événement
- Distribution du matériel documentaire
- Tenue à jour de la liste des membres
- Soutien continu aux organisations responsables de la mise en œuvre

L'organisation responsable de la mise en œuvre peut être un club de snowboard, une station de ski, une boutique spécialisée, une école, un club philanthropique ou l'APTS. Celle-ci est responsable du déroulement de l'événement, du recrutement des participants et des instructeurs, d'assurer le suivi du nombre de participants et d'acheminer la documentation à l'APTS.

Après le dépôt d'une demande, Canada Snowboard autorisera l'événement TOYOTA GROM SERIES SPEED & STYLE auprès de l'APTS responsable de la mise en œuvre.

5. RESPONSABILITÉS DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE ET TERRITORIALE DE SNOWBOARD (APTS)

Nombre minimum d'événements par province ou territoire :

Chaque APTS doit organiser un nombre minimal d'événements de la SÉRIE D'ÉVÉNEMENTS GROM TOYOTA GRASSROOTS :

- Colombie-Britannique : deux (2) événements de la SÉRIE GROM + un (1) événement de la SÉRIE SUPER GROM
- Alberta : deux (2) événements de la SÉRIE GROM + un (1) événement de la SÉRIE SUPER GROM
- Ontario : deux (2) événements de la SÉRIE GROM + un (1) événement de la SÉRIE SUPER GROM
- Québec : deux (2) événements de la SÉRIE GROM + un (1) événement de la SÉRIE SUPER GROM
- Nouvelle-Écosse : deux (2) événements de la SÉRIE GROM + un (1) événement de la SÉRIE SUPER GROM
- Île-du-Prince-Édouard : un (1) événement de la SÉRIE GROM
- Nouveau-Brunswick : un (1) événement de la SÉRIE GROM
- Territoires du Nord-Ouest : un (1) événement de la SÉRIE GROM
- Manitoba : un (1) événement de la SÉRIE GROM
- Saskatchewan : un (1) événement de la SÉRIE GROM
- Territoire du Yukon : un (1) événement de la SÉRIE GROM

Responsabilités de l'APTS :

- Assumer la principale responsabilité à l'égard du déroulement des événements sur son territoire
- À l'aide du modèle fourni par Canada Snowboard, signer une entente avec chaque organisation responsable de la mise en œuvre qui établit les responsabilités respectives pour chaque événement
- Encadrer la mise en œuvre de chaque événement en veillant à ce que les participants soient des membres provinciaux et territoriaux à titre de condition préalable
- Distribuer à chaque organisation responsable de la mise en œuvre le matériel pour l'événement et les troussees envoyées par l'APTS et/ou Canada Snowboard
- Recouvrer ce matériel et s'assurer de le retourner après l'événement
- Demander une autorisation à Canada Snowboard pour chaque événement
- S'assurer que tous les bénévoles, le personnel et les officiels sur place ont une [adhésion de bénévole](#)

6. RESPONSABILITÉS DE L'ORGANISATION RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE

Participants

- Veiller à ce que l'événement soit accessible à tous les participants, y compris aux personnes handicapées et non handicapées
- Les participants souffrant d'un handicap physique pourront participer à l'événement en respectant les mêmes conditions que les autres participants
- Les participants souffrant de troubles visuels, auditifs ou intellectuels devront être autorisés et accompagnés par un instructeur de l'ACSH
- Tous les participants doivent connaître les rudiments de la planche à neige

Catégories de genre

- Ouvert : Cette catégorie est ouverte à tous les participants – garçons/hommes, filles/femmes, non-binaires et qui rejettent la confirmation du genre. Conformément à l'événement, la catégorie ouverte sera divisée par des catégories d'âge ou une autre catégorisation, le cas échéant.
- Fille/Femme : Cette catégorie est ouverte à tous les participants qui s'identifient comme des filles/femmes, des personnes non binaires et des personnes qui rejettent la confirmation du genre. Conformément à l'événement, la catégorie ouverte sera divisée par des catégories d'âge ou une autre catégorisation, le cas échéant.
- Plus de détails sur la politique de Canada Snowboard en matière d'inclusion se trouve [ICI](#)

Exigences minimales pour les instructeurs et les volontaires

- Des exigences minimales en matière de certification et de formation s'appliquent dans le cadre de la mise en œuvre des événements GROM SERIES
- Deux (2) instructeurs qui respectent les exigences ci-dessous doivent être présents sur place en tout temps :
 - Intro à la compétition du Programme des entraîneurs canadiens de snowboard (PECS) - Réputé formé
 - A.C.M.S 2 avec certification pour le parc- Réputé certifié
- Tous les instructeurs DOIVENT être des membres actifs et en règle de l'A.C.M.S ou de Canada Snowboard

Bénévoles et personnel de soutien

- Les organisateurs sont libres de recruter des volontaires pour les appuyer dans l'organisation et la tenue des événements selon leurs besoins, bien qu'il soit préférable d'avoir des officiels formés de niveau 1
- Tous les bénévoles doivent avoir une adhésion de bénévole

Adhésion

Une ADHÉSION DE PARTICIPANT - ACTIVITÉ LIMITÉE est valable pour un seul événement, un surclassement vers une adhésion de type RÉCRÉATIF ou COMPÉTITIF est nécessaire pour participer à plusieurs événements.

Tous les participants (y compris les entraîneurs, les organisateurs et les bénévoles) doivent être membres de l'APTS respective. Les adhésions peuvent être achetées en ligne [ICI](#)

Pour plus d'information, veuillez contacter votre APTS respective [ICI](#) ou info@canadasnowboard.ca

Formation des officiels

Le Programme des officiels de Canada Snowboard (POCS) est un programme d'enseignement à trois niveaux visant à assurer que les officiels auront la meilleure chance d'avoir toutes les connaissances et l'expérience nécessaires pour opérer et arbitrer lors des compétitions de snowboard. Cliquez [ICI](#) pour plus d'information sur le programme de certification des officiels.

Frais d'inscription et d'événement

- L'inscription préalable est nécessaire pour que les participants puissent s'inscrire aux événements de la SÉRIE GROM
- Pour les dates et les inscriptions, cliquez [ICI](#)
- Les frais liés à l'événement peuvent être fixés et conservés par l'organisme prestataire.

Pour plus d'information, veuillez contacter votre [APTS](#).

Organisation d'un ÉVÉNEMENT POUR LA SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE

1. Si vous souhaitez organiser un événement de la SÉRIE GROM, vous devez d'abord coordonner avec votre APTS locale qui demandera à Canada Snowboard de sanctionner l'événement .
2. L'organisme prestataire conclura un accord formel avec l'APTS, définissant les responsabilités de chaque partie en ce qui concerne l'événement.
3. L'APTS désignera un responsable des événements qui sera le contact principal pour la liaison et le dépannage.
4. L'organisme prestataire conclura un accord formel avec la station de ski et de snowboard.

7. ORGANISER UN ÉVÉNEMENT DE LA SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE

L'événement

Les événements de la SÉRIE GROM sont destinés à servir d'introduction à la compétition qui englobent un parcours multidisciplinaire ou un parcours mini-olympique.

Multidisciplinaire

Il existe un certain nombre de styles de parcours différents qui peuvent être adaptés pour utiliser les caractéristiques existantes de la station hôte. Il peut s'agir de toute combinaison de tremplins, de caisses, de rouleaux, de virages inclinés et de portes de course. Tous les obstacles devraient être d'une taille appropriée en fonction de l'âge et du niveau d'aptitude des participants.

Disciplines olympiques et paralympiques pour jeunes

Seules les disciplines olympiques et paralympiques suivantes sont permises lors des événements de la SÉRIE GROM :

- Snowboardcross -> Mini snowboardcross
- Slalom géant -> Mini slalom géant
- Demi-lune -> Mini demi-lune
- Big Air -> Mini Big Air
- Slalom incliné -> Mini slalom incliné

Participants

- Les participants doivent être vêtus de manière appropriée selon les conditions et porter un casque certifié en tout temps
- Tous les athlètes devront acheter une adhésion avant de participer à la compétition et signer une renonciation par l'intermédiaire de leur APTS et de [Snow Reg](#)
 - Les tuteurs légaux devront s'acquiescer de cette exigence, car les participants seront mineurs
- Les athlètes doivent faire preuve de respect en tout temps, sur le parcours et hors des pistes, et se verront refuser le droit de participer dans le cas contraire

Entraîneurs

- Deux (2) instructeurs qui respectent les exigences ci-dessous doivent être présents sur place en tout temps :
 - Programme des entraîneurs canadiens de snowboard (PECS); Intro à la compétition- réputé formé
 - A.C.M.S 2 avec certification pour le parc- réputé certifié
 - Tous les instructeurs DOIVENT être des membres actifs et en règle de l'A.C.M.S et de Canada Snowboard. Être membre des deux organisations est obligatoire.
- Si possible, il devrait y avoir un maximum de 8 participants pour chaque instructeur
- Les instructeurs doivent porter des casques certifiés en tout temps sur les pentes
- Les juges sont nommés par le coordonnateur des événements et des compétitions, et sont responsables de l'évaluation de toutes les descentes individuelles

Officiels

- Tous les officiels et les bénévoles sur place devront être membres de leur APTS locale ou de Canada Snowboard (adhésion des officiels)
- Tous les officiels et les volontaires doivent porter des casques certifiés en tout temps sur les pentes
- Tous les renseignements concernant le programme des officiels peuvent être consultés à l'adresse suivante : canadasnowboard.ca/officials

Jury

Le jury sera composé d'au moins 3 personnes. Ses membres peuvent comprendre des instructeurs, des volontaires et des organisateurs de l'événement) :

- Le jury inspectera le parcours avant le début de la compétition

- Le jury se prononcera sur toutes les demandes et tous les problèmes liés à la sécurité
- Créateur de parcours
- Le créateur de parcours sera nommé par le jury et doit être un instructeur formé par le PECS ou certifié par l'A.C.M.S
- Le créateur de parcours peut aussi être membre du jury

Création du parcours

- Le parcours devrait être aménagé en prenant d'abord et avant tout en compte la sécurité des participants
- Une pente présentant une inclinaison modérée devrait être choisie et les différentes sections du parcours devraient être organisées de manière à produire une accélération et une vitesse raisonnables.
- Les parcours doivent être dotés de portillons de départ et d'arrivée
- Une longueur de parcours totale de 100 m à 300 m est recommandée; un parcours plus court peut toutefois être permis s'il est impossible d'atteindre les 100 m recommandés
- Le parcours peut être aménagé dans un parc de planche à neige ou dans un endroit similaire
(c.-à-d. un parc naturel – toujours utiliser la ligne la plus facile du parc

Il est RECOMMANDÉ d'inclure les 5 éléments suivants au parcours multidisciplinaire :

- Au minimum 2 portes de type slalom géant et au minimum 2 virages enchaînés
 - Au minimum 2 obstacles aériens (demi-lune ou parc) – seuls les tremplins à niveau (atterrissage au niveau de la montée) sont autorisés
 - Au minimum 2 caisses
 - Au minimum 2 rouleaux (naturels ou artificiels)
 - Au minimum 2 virages inclinés
 - La distance entre les deux points de virage doit être de 4 m à 8 m
- Le jury doit approuver le parcours avant le début de l'événement
 - L'aménagement du parcours doit être achevé au plus tard trente minutes avant le début de l'entraînement

Inspection

- Deux ouvreurs de piste (lorsque le chronométrage fait partie de l'événement) sont recommandés pour chaque compétition; il peut s'agir de membres du jury
- Les ouvreurs de piste doivent être disponibles pendant l'aménagement du parcours afin que le créateur puisse vérifier la qualité de certaines sections au fur et à mesure
- Les ouvreurs de piste NE PEUVENT être des concurrents

Entraînement

La tenue d'une séance d'entraînement avant l'événement offre de grands avantages aux participants et permet de remplir la journée.

Vous pouvez demander aux participants de franchir individuellement chaque obstacle du parcours et évaluer leurs habiletés initiales en leur indiquant de tenter des acrobaties ou des techniques particulières.

Ceux-ci pourront ainsi apprendre comment réunir et appliquer l'ensemble des techniques dans le parcours.

- Les exercices suggérés devraient être guidés par un instructeur formé par le PECS pour l'introduction à la compétition ou certifié de niveau 2 pour le parc par l'A.C.M.S
- Chaque participant doit pouvoir réaliser au minimum deux descentes d'entraînement
- L'entraînement peut comprendre plusieurs descentes dans le parc ou le parcours de l'événement de la SÉRIE GROM et les participants doivent être accompagnés d'un instructeur formé par le PECS pour l'introduction à la compétition ou certifié de niveau 2 pour le parc par l'A.C.M.S.
- Si possible, il devrait y avoir un maximum de 8 participants pour chaque instructeur

Horaire de compétition (échantillon)

- Inscription (en ligne avant l'événement)
- 8 h à 9 h : Enregistrement (exonérations à l'endroit de l'hôte, dossards, trousse de bienvenue)
- 9 h à 12 h Échauffement (avec instructeur formé par le PECS ou instructeur certifié A.C.M.S.)
- Pause dîner (facultatif)
- 12 h 45 Réunion des athlètes (Rendez-vous au sommet du parcours de la SÉRIE GROM)
- 13 h 00 Début de la compétition - minimum 3 descentes par participant (si le temps le permet) min 2 descentes chacun)
- 15 h 00 Remise des prix (Démontage du matériel)
- 15 h 30 Aperçu final avec les entraîneurs / Fin de l'événement / Démontage de l'événement

Format de compétition

Deux instructeurs, officiels formés de niveau 1 ou bénévoles devraient en tout temps être présents sur le parcours : un au portillon de départ pour donner le feu vert aux athlètes et un à l'arrivée pour noter chaque performance. S'assurer qu'il y a une communication claire par contact radio avec la zone de départ et d'arrivée.

Les participants dévaleront le parcours un à la fois et s'efforceront de présenter une solide performance en combinant style et vitesse. Ceux-ci sont encouragés interagir avec chaque obstacle du parcours.

Chaque événement devrait comprendre de 2 à 3 descentes, à la discrétion des organisateurs. Évaluation des entraîneurs - pour déterminer le niveau de compétence de chaque participant dans les différents domaines (excellent, bon, manque d'entraînement).

Sécurité

- Le port du casque est obligatoire pour tous les participants, instructeurs, officiels et volontaires présents.
- Les différentes sections du parcours devraient être organisées de manière à produire une accélération constante et une vitesse raisonnable.
- Les tremplins devraient être dotés de zones d'atterrissage molles et inclinées vers le bas de la piste.
- La hauteur des tremplins doit toujours être proportionnelle à la pente.
- La hauteur des tremplins ne peut dépasser 1 mètre.
- Les zones d'atterrissage ne peuvent être suivies de virages prononcés.
- Les zones d'atterrissage doivent être caractérisées par un gradient plus élevé que celui de leur plateforme de décollage.

- Les zones d'atterrissage doivent avoir une longueur suffisante pour permettre aux compétiteurs de regagner leur équilibre.
- Un patrouilleur de parcours doit être assigné à chaque section du parcours afin d'assurer un contact visuel constant avec l'athlète. Les instructeurs peuvent assumer cette fonction s'ils sont en mesure d'observer l'ensemble du parcours.
- Un ou deux patrouilleurs doivent se trouver sur place pendant l'entraînement et la compétition.
- Tous les patrouilleurs de parcours et membres du jury devraient être équipés de radios bidirectionnelles.

Équipement de sécurité :

- Le lieu de l'événement doit être fermé au public – seuls les participants, entraîneurs, officiels et bénévoles sont autorisés sur le parcours, DOIVENT avoir une adhésion avec l'APTS.
- Tous les virages seront protégés par des filets de type B
- Le portillon de départ doit être isolé du public avec des filets de type C
- Le portillon d'arrivée doit être isolé du public avec des filets de type C

Équipement

- Attaches mono-usage (beaucoup)
- Ruban adhésif noir
- Pincettes
- Ordinateur (avec accès à Internet, si possible)
- Imprimante
- Papier A4
- Formulaire d'exonération (en grand nombre et imprimés en couleur)
- Stylos et crayons
- Barre d'alimentation
- Perceuse
- Mèches de perceuse pour la neige (si la station n'est pas équipée)
- Batteries de perceuse
- Chargeur de perceuse
- Radios (au moins 2)
- Batteries de radio de rechange
- Chargeur de radios
- Filets de types B et C (si la station n'est pas équipée)

Exigences du lieu de l'événement – personnel

(Une même personne peut remplir plusieurs de ces fonctions)

- Gestionnaire des enregistrements et des résultats
- Créateur de parcours
- Annonceur (il peut s'agir de n'importe quel membre du comité d'organisation)
- Surveillant de la ligne de départ
- Évaluateur à la ligne d'arrivée
- Instructeurs formés par Snowboard Canada
- Un ou deux responsables de l'entretien du parcours ou des bannières
- Un ou deux patrouilleurs doivent se trouver sur place pendant l'entraînement et la compétition.

Remarque : Tous les membres du personnel susmentionnés doivent être équipés de radios bidirectionnelles, si possible.

Exigences du lieu de l'événement – matériel

- Pente damée ou parc bien entretenu
- Zone d'inscription/enregistrement
- Zone de réunion
- Clôtures aux fins de sécurité et de gestion de la circulation
- Radios bidirectionnelles
- Musique ou DJ (facultatif)
- Billets de remontée gratuits pour les bénévoles
- Repas pour les bénévoles et les officiels (facultatif)

Exigences du lieu de l'événement – image de marque

- Tout le matériel se trouvant dans la trousse de la SÉRIE GROM devrait être utilisé sur le site
- Les drapeaux de plage devraient être placés au portillon de départ
- Les bannières en vinyle devraient être exposées au portillon d'arrivée
- Les portes de course devraient être incorporées au parcours
- Chaque participant devrait porter un dossard SÉRIE GROM
- Les logos SÉRIE GROM devraient être visibles et dégagés en tout temps

Commanditaires

TOYOTA CANADA est le commanditaire officiel des événements de la SÉRIE GROM VITESSE ET STYLE.

L'APTS jouit de la possibilité de présenter un commanditaire principal régional (maximum de 2 commanditaires principaux par APTS), pourvu qu'elle obtienne préalablement l'approbation du service de développement sportif et des affaires de Canada Snowboard. Canada Snowboard se réserve le droit de s'abstenir d'approuver tout commanditaire ou toute activité de recherche de commanditaires.

Le commanditaire principal provincial peut assurer une visibilité à l'aide de bannières, dont un maximum de 2 érigées sur le parcours. De plus, les mentions peuvent être ajoutées à tout le matériel promotionnel comme les affiches et le contenu Web.

Canada Snowboard se réserve le droit d'inclure des commanditaires nationaux qui jouiront d'une priorité

à l'égard de toutes les activités de commandite associées à la SÉRIE GROM. Les droits de commandite provinciaux ou territoriaux devraient être vendus sur une base annuelle afin d'éviter de futurs conflits. Un éventuel commanditaire national faisant son entrée en pleine saison ne remplacera pas un commanditaire provincial ou territorial représenté en vertu d'un contrat en vigueur. Les coûts des commanditaires provinciaux ou territoriaux (le cas échéant) seront discutés et déterminés si, pour une quelconque raison, un commanditaire national venait s'insérer à un événement.

8. SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE – TROUSSES D'IMAGE DE MARQUE

Canada Snowboard fournira des TROUSSES GROM SERIES qui seront gérées et distribuées par l'association provinciale/territoriale de snowboard.

SÉRIE GROM Vitesse et style – trousse d'image de marque (C.-B., AB, ON, QC, N.-E.)

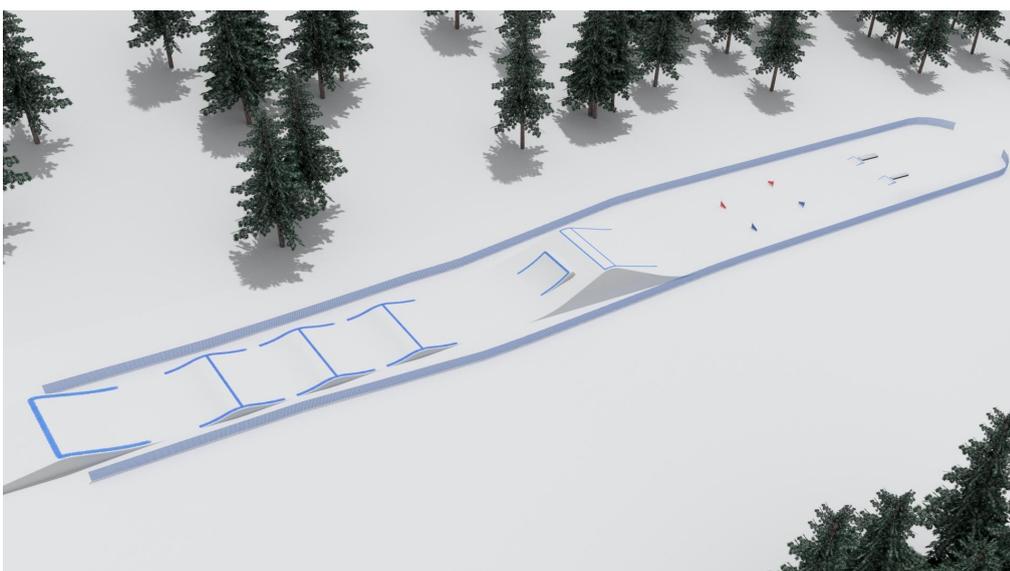
- Cinquante (50) dossards numérotés

- Quatre (4) drapeaux de porte
- Quatre (4) bannières
- Deux (2) drapeaux de plage sans la quincaillerie (utiliser le matériel des événements RIDERS précédent)

SÉRIE GROM Vitesse et style – trousse d'image de marque (YT, T.N.-O., SK, T.N.-L., Î.-P.-É., N.-B.)

- Trente (30) dossards numérotés
- Deux (2) drapeaux de porte
- Deux (2) bannières
- Deux (2) drapeaux de plage sans la quincaillerie (utiliser le matériel des événements RIDERS précédent)

9. ESQUISSES DE PARCOURS (facultatif)



10.

11. LISTE POUR LA DEMANDE D'APPROBATION D'ÉVÉNEMENT

L'événement

Un court paragraphe concernant l'événement comprenant :

- Dates
- Emplacement
- Format

Station

- Renseignements concernant la station
- Lien vers la page d'accueil

Programmation de l'événement

- Horaire des compétitions
- Offres additionnelles
- Heures et endroits

Inscription

- Directives et lien pour l'enregistrement
- Dates et heures de début et de fin
- Si inscription sur place admise

Admissibilité

- Les concurrents doivent être des membres provinciaux
- La limite d'âge dépend de la discipline

Frais d'admission

- Frais d'admission par compétition

Billets de remontée

- Coûts des billets
- Endroit de distribution des billets

Règlements

- Règlements afférents aux casques
- [Directrices de Canada Snowboard](#)

12. INSCRIPTION ET EXONÉRATIONS

Inscrivez-vous à un ÉVÉNEMENT DE LA SÉRIE GROM TOYOTA VITESSE ET STYLE [ICI](#). Toutes les exonérations doivent être signées avant chaque événement et sont généralement fournies sur la plate-forme d'inscription [SnowReg](#)

13. POLITIQUE CONCERNANT LES CASQUES

Tous les athlètes, entraîneurs, juges, officiels et bénévoles doivent respecter la politique de Canada Snowboard sur le port du casque. Détails [ICI](#)

14. COORDONNÉES

Canada Snowboard travaille en étroite collaboration avec les douze associations provinciales et territoriales de snowboard. Vous trouverez leurs coordonnées les plus récentes [ICI](#). Le

département du développement du sport et du système de Canada Snowboard (CS) sera le principal point de contact pour toutes les questions relatives à l'événement - [écrivez à events@canadasnowboard.ca](mailto:events@canadasnowboard.ca)

